

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18713 - 73ÈME ANNÉE

Elections législatives dans la 4e circonscription

Max Banon appelle à rassembler pour la responsabilité du peuple réunionnais



Le 4e débat télévisé des élections législatives organisé par Réunion Première avait lieu hier soir à l'Étang Salé. Max Banon, candidat soutenu par le Parti communiste réunionnais, a souligné l'importance de lutter contre les projets de casse sociale et de faire avancer la cause de la responsabilité, pour qu'un nouveau cadre remplace le système actuel qui produit du chômage et des inégalités.

Le 4e débat télévisé de Réunion Première hier soir se déroulait à l'Étang Salé. Il réunissait les 12 candidats aux législatives dans la 4e circonscription. Comme les deux précédents, le public était assez bruyant avec quelquefois des huées pour couvrir la voix d'un candidat en train d'inter-

venir. La représentante de l'UPR a même quitté le plateau, estimant que son temps de parole n'était pas respecté. Une délégation de membres du PCR a suivi le débat dans le public, elle était conduite par Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et Yvan Dejean, porte-parole.

Un député de La Réunion

Dans ces conditions, le syndicaliste Max Banon avait la responsabilité de faire entendre la voix des tra-

vaillieurs et du PCR. Il a été à la hauteur de cet enjeu, soulignant d'entrée que la population attendait beaucoup de cet événement ce qui appelait implicitement tous les protagonistes à prendre de la hauteur. Le candidat du PCR a aussi été le seul à se situer comme un député de La Réunion, plaçant les préoccupations des Réunionnais en général en priorité, avant de décliner des propositions spécifiques pour la circonscription. Ce n'était pas l'attitude des représentants des partis parisiens qui se sont enfermés dans un débat se restreignant souvent à la seule ville de Saint-Pierre. C'était notamment le cas des deux candidats cumulards, Virginie Gobalou du PS et David Lorion des Républicains.

Max Banon a commencé ses propos en rappelant la souffrance et le chômage qui touche massivement la population. Il a aussi rappelé son engagement de longue date auprès de Jean-Luc Mélenchon, dont il était porte-parole en 2012, ainsi que son vote au premier tour pour le candidat de la France Insoumise à la présidentielle. Ce choix s'était fait sur la base de la proposition de 6e République, qui ouvre le champ à une transformation des institutions de La Réunion. Sur le plan syndical, Max Banon peut également se prévaloir de 32 ans de militantisme à la CGT et à la CGTR.

S'appuyer sur le combat des anciens

Le candidat du PCR a situé son engagement dans une perspective historique et culturelle : « il faut qu'on s'appuie sur le combat des anciens », a-t-il dit, « le combat à venir, c'est notre pays La Réunion, un peuple réunionnais, une culture réunionnaise ».

Quand il avait la parole, Max Banon n'a pas manqué de souligner que le système économique et social en place est à bout de souffle, ce qui se traduit par des indicateurs sociaux alarmants : près de 30 % de taux de chômage, le manque de logement, l'illettrisme notamment. « Au-delà des législatives, il faudra continuer à discuter pour un projet réunionnais ».

Le candidat du PCR s'est dit « résolument combattif sur la loi Travail. Avec un taux de chômage proche de

30 %, ce n'est pas en supprimant les 35 heures que l'on va créer des emplois, 50 ans d'acquis sociaux risquent de tomber dit Martine Aubry ».

Dans ses propositions sur le développement du Sud, Max Banon a mis en évidence des atouts avec l'économie de la mer. « Les agriculteurs qui sont en mouvement par rapport à la canne, c'est une vraie question », a-t-il poursuivi, rappelant le poids important de l'agriculture dans la 4e circonscription. « Il faudra mettre la question sur la table pour faire un schéma à long terme sur le devenir de la canne. L'autosuffisance alimentaire. Ces questions seront débattues à l'Assemblée nationale ».

Soutien du PCR aux planteurs

Les candidats ont été invités à donner leur position sur le problème de la canne à sucre. Le conflit entre planteurs et usiniers sur le prix de la canne a débouché sur le blocage des usines pendant une journée et demie à la suite de l'intransigeance de Tereos, propriétaire de l'outil de transformation. Répondant à la candidate de la République en marche, Max Banon a souligné que « le sau-

poudrage ne donnera rien, le problème central est Tereos, que veut-il faire à La Réunion ? » Le groupe Tereos est implantée dans plusieurs pays et pèse des milliards d'euros. Face à la crise, Max Banon appelle à régler dans l'urgence le problème posé, puis à regrouper toutes les personnes concernées par la filière afin de construire ensemble une solution durable.

Max Banon a commencé sa conclusion en insistant sur le fait que « La Réunion va mal, un vrai changement est nécessaire à cause du fort taux de chômage, du manque de logement, de l'illettrisme. La situation de La Réunion va encore s'aggraver avec la crise de la canne, va-t-elle compter plus de chômeurs que de travailleurs en activité ? ». Son intervention s'est terminée par un plaidoyer pour la responsabilité : « je me battrai sans relâche pour l'urgence sociale, la lutte contre les inégalités pour proposer une assemblée territoriale et ouvrir un débat avec le gouvernement pour la nécessité d'un cadre législatif dans la République pour La Réunion ».

M.M.

Les planteurs obtiennent l'ouverture des négociations sur le prix de la canne

Levée des barrages des usines

Au terme d'une journée et demi d'actions, les planteurs ont obtenu le retour de Tereos à la table des négociations. Une réunion est prévue jeudi. Elle portera sur le prix de base de la tonne de canne à sucre.

Lundi matin, des planteurs ont décidé de bloquer l'entrée des deux usines sucrières ainsi que le siège social de leur propriétaire, Tereos Océan Indien. L'objectif est de ramener l'industriel à de meilleures dispositions afin que tous les interlocuteurs puissent avoir les mêmes informations. En effet, Tereos refuse de communiquer sur les recettes qu'il tire de la canne à sucre cultivée par les planteurs. L'industriel est également contre toute augmentation du prix de référence de la canne qui est le même depuis plus de 20 ans, soit 39 euros par tonne. À cela s'ajoute le fait que l'État attribue une aide annuelle supplémentaire pour faire face à la suppression du quota sucrier réunionnais.

Pour leur part, les planteurs revendiquent 45 euros par tonne de canne et la transparence sur les recettes de la filière. Ils sont soutenus dans ce combat par le Parti communiste réunionnais. Le PCR est le seul parti à avoir pris publiquement position en faveur du combat des planteurs.

Alors qu'ils faisaient de la levée des blocages une condition sine qua non pour retourner à la table des négociations, les représentants des industriels ont accepté de transiger. Ils ont annoncé qu'ils se rendront à la réunion prévue jeudi avec les planteurs. Ces derniers ont donc décidé de lever les barrages en début d'après-midi.

Edito

Le PCR toujours aux côtés des planteurs

Au bout d'un jour et demi de blocage des usines sucrières, les planteurs ont obtenu d'inscrire le prix de la canne et la transparence sur les recettes de Tereos à la prochaine réunion du Comité professionnel de la canne et du sucre (CPCS). C'était la condition de la levée de barrage, souhaitons que Tereos va tenir sa parole.

Il est quand même révélateur qu'il faille de telles actions pour obtenir que les différents interlocuteurs autour d'une table de négociation puisse avoir le même niveau d'information. En effet, la transparence sur les recettes de la canne est une revendication de longue date. Elle existe notamment à Maurice où le Syndicat du Sucre publie tous les ans un rapport d'activités qui donne précisément les recettes obtenues par la vente du sucre et des autres produits de la canne. À La Réunion, le PCR a soutenu cette demande quand il a fait une conférence de presse pour réaffirmer sa solidarité avec les planteurs.

Sur le prix de la canne à sucre, la revendication des livreurs de cannes est une augmentation du prix de référence à 45 euros. Ils estiment que les bénéfices de Tereos et ainsi que les importantes subventions, qui viennent d'augmenter de 28 millions d'euros par an, permettent de répondre à cette demande.

La question de la filière canne-sucre a enfin fait irruption dans le débat des législatives. Les candidats de la 4e circonscription ont été interrogés à ce sujet hier à la télévision. Aux discours prônant une diversification ou des aides à la reconversion, Max Banon a rappelé l'urgence d'agir sur deux domaines : à court terme sur le prix de la canne, et à plus long terme sur la structure de la filière en réunissant toutes les personnes concernées.

Les 7 députés qui seront élus au plus tard le 18 juin prochain seront concernés par le développement de la crise de la canne à sucre, avec en perspective la nouvelle Politique Agricole Commune qui doit être actée en 2020. Il est donc essentiel de défendre les intérêts des planteurs et de proposer des perspectives. Sur ce plan, le candidat du PCR a rappelé hier que son parti était le seul sur lequel les planteurs peuvent toujours compter.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Législatives dans la 1ère circonscription

Moralisation de la vie publique : Ericka Bareigts rappelée à l'ordre

L'ex-ministre Ericka Bareigts doit cesser de bénéficier gratuitement du soutien de l'appareil municipal de Saint-Denis pour tenter d'influencer le choix des électeurs afin de sauver son siège à l'Assemblée nationale. C'est le principal message de la conférence de presse tenue hier par l'union PCR-France Insoumise dans la 1ère circonscription qui dénonce également la distribution de muguets par Jean-Jacques Morel auprès d'associations. À l'approche du week-end de Pentecôte propice à la survenue de nouveaux débordements, Julie Pontalba et Stéphane Ducamp demandent que la moralisation de la vie publique commence enfin à s'appliquer à Saint-Denis.

La moralisation de la vie publique est une des priorités du nouveau gouvernement. Le 23 mai dernier, un rapport publié au Sénat a d'ailleurs un titre évocateur : « Comment décider avec efficacité et légitimité en 2017 ? ». Ce combat pour faire cesser ces pratiques d'une époque que l'on croyait révolue rejoignent les propositions de Jean-Luc Mélenchon, dit en substance Stéphane Ducamp, candidat suppléant de l'union PCR-Insoumis dans la 1ère circonscription. Il rappelle que le projet de 6e République prévoit la fin du cumul des mandats. L'évolution des mentalités restent à faire. « Un élu doit lutter contre le chômage et pas donner un travail, un élu doit combattre la précarité et pas distribuer des aides sociales, l'électoratisme engendre l'immobilisme, car il faut plaire », constate Stéphane Ducamp.

Redonner le pouvoir au peuple

Fidèle à cette idée de redonner le pouvoir au peuple, Julie Pontalba annonce d'emblée que la population sera impliquée dans la gestion de l'argent public qu'elle recevra en tant que députée. La grande partie de son indemnité ainsi que sa réserve parlementaire seront attribuées à des projets associatifs par un jury populaire. Cette démarche rappelle aussi que le PCR demande la responsabilité pour redresser la situation en changeant de cadre.

Mais des candidats peu scrupuleux restent attachés à des méthodes indignes pour grappiller des voix. Ainsi, Jean-Jacques Morel distribue des muguets à des associations de personnes âgées. Ce sont des faits qui sont des « dons et libéralités dans l'espoir d'obtenir un vote » selon le Code électoral. Ils entraînent l'annulation de l'élection, précise Julie Pontalba.

Quant à Ericka Bareigts, députée sortante et conseillère municipale, elle dispose des moyens de la Mairie de Saint-Denis pour se créer un public quand elle fait campagne pour sa candidature. Julie Pontalba cite l'exemple d'une « Fête des mères exceptionnelle » avec des artistes connus par tous les Réunionnais comme têtes d'affiche. Au moment où le groupe le plus attendu s'apprête à jouer, et donc quand le public est le plus nombreux, Ericka Bareigts monte opportunément sur scène et déroule son discours de candidate aux élections législatives. L'union PCR-Insoumis souligne que les autres candidats ne bénéficient pas d'un tel traitement de faveur. Ils sont interdits de monter sur scène. Cette opération financée par de l'argent public vise donc à favoriser un seul candidat. D'autres dérives sont observées lors de manifestations organisées par la commune de Saint-Denis dans des mairies annexes, tout est visible sur le compte Facebook de la candidate Bareigts et les captures d'écran sont déjà faites.

Dépassement du compte de campagne ?

Julie Pontalba rappelle que cette question de l'utilisation de l'argent public au cours d'une campagne électorale est suivie de près par la Commission des comptes de campagne. Cette dernière compare en effet la somme consacrée habituellement par une commune à un événement, à celle dépensée lors d'une année électorale. La différence est alors à inscrire sur le compte de campagne. Sachant que pour la 1ère circonscription, le plafond est fixé à 74.000 euros, il risque d'être rapidement dépassé avec la multiplication de ces pratiques.

« Lundi est un jour férié, que va-t-il se passer ? », interroge Julie Pontalba afin que cessent ces pratiques. La balle est donc dans le camp des candidats adeptes de ces vieilles méthodes. Souhaitons que l'appel à la moralisation de la vie publique à Saint-Denis soit entendu pour que les élections puissent enfin se dérouler dans des conditions normales.

M.M.

Importante contribution de Sainte-Suzanne à la réussite de la SEDD à La Réunion

Les Jardins du développement durable

La municipalité de Sainte-Suzanne organise demain les Jardins du développement durable sur le thème « Les richesses de la terre ». Cette manifestation s'inscrit dans la Semaine européenne du développement durable. Des centaines de jeunes des écoles de la commune sont attendus pour participer aux ateliers mis en place par les services de la Ville et les partenaires. Le maire Maurice Gironcel place cette 3e édition dans un contexte international où la vigilance est plus que de mise pour que l'Accord de Paris puisse être appliqué.

La commune de Sainte-Suzanne organise demain au Bocage Lucet Langénier la 3e édition des Jardins du développement durable. Cette année, ce seront « les richesses de la terre » qui seront à l'honneur. Cette manifestation est le fruit de travail des services municipaux et de plusieurs partenaires : Croix-Rouge, Office de l'eau, SEOR, SREPEN, Syndicat du Sucre, Parc national de La Réunion, CINOR, Association Cacao Péi, Fédération de la Pêche et le tisaneur Jean-Jacques Silon. Cette manifestation est très populaire. L'an passé, 600 jeunes des écoles de la commune avaient participé aux différentes activités. Cette année en outre, un concours d'illustration a été mis en place sur le thème « Sainte-Suzanne de demain ». 4 écoles ont participé, le premier prix est une visite de la Cité du Volcan.

Une vision globale

C'est également la principale contribution de la Mairie de Sainte-Suzanne à la réussite de la Semaine européenne du développement durable.

Hier, lors de la conférence de presse présentant l'événement, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, a situé les Jardins du développement durable dans une vision globale. Il a rappelé que lors du G7, Donald Trump a réservé sa décision sur le maintien des États-Unis dans l'Accord de Paris sur le climat. Un retrait pourrait « être fort dommageable pour le climat et les générations futures ». Maurice Gironcel rappelle que le climatologue Jean Jouzel, ancien directeur de l'ONERC présidé par Paul Vergès, avait annoncé que l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis pouvait faire perdre au monde 10 ans dans la lutte contre le réchauffement climatique. « Pour Jean Jouzel, Trump a brisé un cycle alors que nous aurions dû être dans une volonté d'augmenter les objectifs de l'Accord de Paris », poursuit Maurice Gironcel.

Pendant ce temps, « d'autres pays ont pris la voie de la lutte contre le changement climatique ». Maurice Gironcel cite l'exemple de la Chine, « premier pays dans les énergies renouvelables ».

Le maire de Sainte-Suzanne souscrit aux propos de Jean Jouzel qui souhaite « mettre en route une solidarité internationale pour nos enfants ». Maurice Gironcel rappelle que « le réchauffement climatique va accroître non seulement les inégalités

entre les pays mais aussi au sein des pays ». « Le réchauffement climatique contribue à la guerre, les risques de conflit sont aggravés », souligne le maire de Sainte-Suzanne.

Ville à énergie positive

Après le rappel du contexte, Maurice Gironcel décrit l'implication de longue date de Sainte-Suzanne dans l'environnement. « Depuis les années 1990, la commune de Sainte-Suzanne s'est engagée dans le développement durable à travers de vastes opérations de nettoyage et d'assainissement sur son territoire. Ses priorités se sont orientées vers les énergies renouvelables. En 2007, Sainte-Suzanne se fixe comme objectif l'autonomie énergétique en 2020. Aujourd'hui, Sainte-Suzanne produit de l'électricité pour 30.000 habitants alors qu'elle en compte environ 22.000 ».

Cet engagement a été récompensé en 2009 par le Ruban bleu du développement durable, ainsi que par le label « Agenda 21 Local France ». C'est dans cette dynamique que furent organisés les premiers Jardins du développement durable en 2015. Ils reçurent le label COP21.

Rendez-vous donc demain à partir de 9 heures au Bocage Lucet-Langénier.

M.M.

In kozman pou la rout

« Roul in moun kari sou d'ri. »

Mi koné pa si moin la fine anparl kozman-la. Pé s'fèr oui ! Pètète non ! Touléka sa sé in vré kozman isi La Rényon pa in kozman anprété d'isi d'laba konm mi fé souvan dé foi. Kosa sa i vé dir ? Sans prop, la pa si konpliké. Zot i koné nana in ord pou tir manzé : i paré i fo tir lo ri an pre, aprésa mète lo grin, épizapré lo kari, épizapré ankor lo piman é pi in vèrdir si nana. Si avèk sa out vant la pa bloké ébin dizon mi koné pi tomat. Fitintan kari té rar é désèrtin malin, sansa gourman, téi mète lo kari pou komansé épi lo kari pou finir donk san dir arien pèrsonne zot té i pran dé foi. In manyèr pou tronp de moun si zot i vé é sa i amenn anou dann sans figiré. Mi pans zot i koné sa épi zot la pètète ansèrv de sa in zour pou fé lo malin. Alé ! Mi lèss azot majine sak zot i vé majiné é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

La koidratir lo sèrkl : inposib la pa makronik !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, pèrmète amoin dir aou inn-dé parol, moin lé sir, i sava fé sof out z'orèy par koréspondans. Pou kosa mi di sa ? Pars, zot, bann rouj, zot i kroi la viktoir définitif la fine ranporté alé oir lé touzour posib rotourn an aryèr kan ou nana la volonté é tout fason na bien in l'èr pou tir malol kan i bate lo zyé... Figir aou, moin la fine bien rogard lo program lo pti Macron é mi pé dir aou sa i rosanm program Juppé konm in gout dolo i rosanm in n'ot gout dolo. Alon pran in l'égzanp : Juppé téi vé siprime 120000 fonksyonèr ébin Macron osi i vé sa, é ou va oir sa i sa pass konm in lète a la post. Sinploman an pasan la pomade dsi in mézir tro dir lé riskab fé mal : in mézir la droit avèk in pomad la gosh. Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz solman la boush rouvèr, i étone pa moin antann aou dir sak ou i di. Pou kosa ? Pars, mi antann sa toultan dann télé dan la boush bann tête z'èf, apré félisite lo Macron pars li lé abil pou fèr sak li fé. Z'ot poinnn vizé ? Konm li la fine ésplik son program dopi in an, é ké li la fine gingn zéléksyon, li pans bann fransé la fine tonm dakor avèk li. Ala ké li zoué anou la mizik shirakyène. Mé antansyon : shak siklone nana son rotour é dé foi lo rotour lé pli for ké lo siklone a l'alé.

Anpliské sa, li lans anou son krédo pou konbate lo shomaj ? Zot i koné sa sé in mizik ni koné par kèr vi ké shak prézidan la kado in bann milyar bann kapitalis an dizan i sava réduir lo shomaj. Rézilta ; shomaj i rogomant manda apré manda, prézidan apré prézidan. L'èrla li ariv konm tyé sète blèss katorz-lo pti tayèr - é li kroi li sava rézoud in problèm in posib : konm par ébzant, fé in karé, mèm sirfas k'in disk avèk konm bornaz in sèrkl alé oir sa sé in problèm inposib mé inposib, pétète zot i pans, sa la pa makronik sa. Konm par égzanp fé pète bann kapitalis dan la grès é gonf lo pla nbann travayèr an mèm tan. Tok ! Pran sa pou ou.

Nb Akoz lo problèm, fé in karé mèm sirfas in disk sirkilèr lé in posib ? Pars pou kalkil la sirfas in diks i fo ansèrv lo nonm « pie ». Or lo nonm pie, sa i arète pa zamé. Donk i pé kalkil in valèr aproshé d'in karé par rapor avèk in disk ron mé i pé pa trouv in valèr égzak. Ni pé trouv la valèr égzak la sipèrfisi d'in karé, mé pa sète in disk sirkilèr.

Justin